

N°64, Juin/juillet/août 2024

Directrice de la publication : Martine DAGUERRE

Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia  
DECERLE, Hugo ROCH

Impression municipale à 730 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – 6 place de l'Église (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 [accueil@conches-sur-gondoire.fr](mailto:accueil@conches-sur-gondoire.fr)

Astreinte technique : 06.56.70.43.34

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Le samedi de 9h à 12h.

site internet : [www.conches-sur-gondoire.fr](http://www.conches-sur-gondoire.fr)



Mairie de Conches sur Gondoire



[mairiedeconchessurgondoire](https://www.instagram.com/mairiedeconchessurgondoire)



## NUISANCES SONORES



**Le retour des beaux jours ne doit pas être synonyme de nuisances sonores.**

Aussi nous vous rappelons l'arrêté préfectoral n° 19ARS41SE du 23 septembre

2019, concernant les horaires des activités bruyantes effectuées chez les particuliers (les travaux publics ayant des horaires différents).

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, système d'irrigation, tondeuses, tronçonneuses, rotatifs, souffleurs, etc ...) sont autorisées :

- De 8 à 12 h et de 14 à 20 h, du lundi au vendredi
- De 9 à 12 h et de 14 à 19 h les samedis
- De 10 à 12 h les dimanches et jours fériés.

Pensez à vos voisins qui souhaitent prendre leur déjeuner dans le calme, ou faire une petite sieste !

**En dehors des plages horaires autorisées, les agressions sonores peuvent être verbalisées.**

Par ailleurs, en cas de fête privée, chacun doit veiller à ce que le niveau sonore de la musique reste tolérable



## LE 22 JUIN, C'EST LA FÊTE !



Samedi 22 juin, Conches sera en fête avec un programme sportif et musical :

\*L'après-midi : Run Conches (course d'obstacles) et de nombreuses animations sportives « jeux olympiques » pour petits et grands

\*Le soir de 18h à minuit : concerts sur scène. Parking du Laurençon, rue de la Jonchère.

**Programme ci-joint.**

A noter : Nathalie et les élèves de l'école Gustave Ribaud ont préparé un défilé pour ouvrir les « JO Conchois ». Tous les enfants qui le souhaitent peuvent se joindre au défilé, en portant la tenue de leur sport préféré. Rendez-vous le 22 juin à 13h15 rue de la Jonchère.



pour son voisinage. La sonorisation de tout le quartier doit être évitée de jour comme de nuit.

**FAUX : « En journée, on a le droit de faire du bruit »**  
Contrairement à une idée largement répandue, **il n'y a pas d'heure pour faire du bruit**. Le trouble du voisinage ne connaît pas de limite, qu'il soit diurne (7h-22h) ou nocturne (22h-7h). Vous l'aurez compris, **même en plein milieu d'après-midi, vous pouvez être taxé de tapage**. Un conseil : baissez le son pour éviter les litiges. Ecoutez votre musique préférée pour vous-même et non pour les autres !



## RAPPEL



Extrait de l'article 84 du règlement départemental sanitaire de la Seine-et-Marne : **« Le brûlage à l'air libre des déchets verts, ordures ménagères et de tout autre déchet, est interdit »** (que ce soit à proximité des maisons, ou au fond d'un terrain).

Ces déchets doivent être acheminés sur les déchetteries.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS A LA DEMANDE



Suite au courrier distribué, il y a quelque temps, par le SIETREM dans toutes les boîtes aux lettres, nous vous rappelons **qu'à compter du 3 juin 2024**, le ramassage des encombrants se fera **uniquement sur rendez-**

**vous** en téléphonant au **01.60.43.51.96** ou en connectant sur le site SIETREM.FR.



## APPEL A CANDIDATURES POUR LE CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

La Commune va mettre en place un Conseil consultatif citoyen, espace d'expression, de réflexion et de propositions sur les projets du Cœur de village.

Il sera composé de 9 personnes maximum et se réunira plusieurs fois par an.



### conditions pour être membre de ce conseil

- être majeur,
- résider à Conches,
- ne pas être élu au Conseil municipal,
- ne pas être employé par la Commune.

Dépôt des candidatures sur simple e-mail à

**[marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr)**,

en précisant vos nom, prénom, date de naissance et adresse.

Un justificatif de domicile pourra vous être demandé ultérieurement.

**Si le nombre de candidatures est supérieur à 9, il sera procédé à un tirage au sort public.**

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **31 août 2024**.

## VOTE DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Le Conseil municipal du 16 mai 2024 a voté le Plan Local d'Urbanisme révisé.

Le PLU est consultable

et téléchargeable sur le site de la Commune :

**[www.conches-sur-gondaire.fr](http://www.conches-sur-gondaire.fr)**, rubrique **Urbanisme**.

## CONSEIL MUNICIPAL



La prochaine réunion du Conseil municipal se tiendra **le jeudi 27 juin à 19 heures**, en salle du conseil.



# NOUS RECRUTONS !



CONTRAT EN ALTERNANCE

ESPACE VERT  
CAP OU BAC PRO PAYSAGISTE - JARDINIER

pour plus d'information  
contacter le 01 64 02 26 17

OU  
ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE À:  
hugo.roch@conches-sur-gondoire.fr



L'aide sera unique par abonné et par adresse pour toute la durée du dispositif.

### Comment faire ?

Remplir le formulaire accessible sur le site Internet du SMAEP : [www.smaeplagny.fr](http://www.smaeplagny.fr) à partir du 01/04/2024 ; Les pièces justificatives à fournir à l'appui du formulaire sont :

- La dernière facture d'eau ;
- La facture d'achat du ou des récupérateurs d'eau de pluie ;
- La photo du ou des récupérateurs installés.

### Et après ?

Une fois le dossier validé par le SMAEP, et sous réserve d'être à jour de ses paiements, un avoir de 50 € TTC (ou à hauteur de la valeur d'achat si celle-ci devait être inférieure à 50 € TTC) sera établi par VALYO sur votre prochaine facture d'eau.

Pour plus d'information, merci de contacter Hugo ROCH, Directeur général des services de la ville au [01.64.02.26.17](tel:0164022617) ou par mail à [Hugo.roch@conches-sur-gondoire.fr](mailto:Hugo.roch@conches-sur-gondoire.fr)

## TENNIS : STAGES D'ÉTÉ

## ELECTIONS EUROPÉENNES : BUREAU DE VOTE



Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Le bureau vote sera **en salle du Conseil** (mairie). Il sera ouvert de **8h à 18h**.



## DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE A L'ACHAT DE RÉCUPÉRATEUR D'EAU



Le SMAEP de la Région de Lagny-sur-Marne a mis en place un soutien financier pour les particuliers acquéreurs de systèmes de récupération des eaux de pluie de toiture, sous la

forme d'une aide plafonnée à 50 € TTC pour un ou deux récupérateur(s) (d'une capacité totale minimale de 300 litres) par abonné du SMAEP de la Région de Lagny-sur-Marne.

### Pour pouvoir en bénéficier, vous devez :

- Être abonné au service de l'eau du SMAEP de la Région de Lagny-sur-Marne ;
- Justifier d'une facture d'achat d'un ou deux récupérateur(s) d'eau de pluie d'une capacité totale minimum de 300 litres, postérieure au 1er janvier 2024 ;

TENNIS CLUB DE CONCHES

10h-12h  
Tennis

14h-16h  
Multisports

Inter-temps  
Multi-activités

Enfants de 5 à 12 ans  
De 8h30 à 18h

115€

8 AU 12/07  
15 AU 19/07  
26 AU 30/08  
2024

CONCHES Pour tous renseignements, veuillez nous contacter au 06 50 06 09 66

Pour plus d'informations, contacter **Violaine** au **06 50 06 09 66**.

Tennis de Conches

Êtes-vous prêt ? 180€

STAGE ADOS

Du 1/07 au 5/07  
Du 26/08 au 30/08

- Un vélo
- Un casque
- Un certificat médical
- Une aïssance aquatique

CONCHES Pour toutes inscriptions, contactez nous au 0634632819

Pour plus d'informations, contacter **Nathalie** au **06 34 63 28 19**.



## LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

### GRANDE BROCANTE LE 8 SEPTEMBRE (réservation des stands en juin, juillet et août)

La traditionnelle brocante de Conches aura lieu le dimanche 8 septembre, rue de la Jonchère et sur le parking du Laurençon.

#### **6 sessions d'inscription en mairie sont prévues :**

samedi 8 juin de 9h à 12h, mercredi 26 juin de 9h à 12h, mercredi 10 juillet de 9h à 12h, samedi 27 juillet de 9h à 12h, mercredi 28 août de 9h à 12h, samedi 31 août de 9h à 12h. Pièces à fournir pour l'inscription : photocopie des justificatifs d'identité et de domicile, liste des objets à vendre, chèque (pas d'espèces) à l'ordre du Trésor Public. Tarif des stands : 10 € l'emplacement de 2 mètres (tarif commune) ou 15 € l'emplacement de 2 mètres (tarif hors commune).

### MATINÉE DU 12 OCTOBRE

#### 3 ÉVÉNEMENTS A RETENIR



#### **DISTRIBUTION DE BULBES**

A vos plantations ! L'automne est la bonne période pour planter les bulbes des fleurs printanières. Pour soutenir le fleurissement des jardins des particuliers, la Mairie organise une distribution gratuite de bulbes, sélectionnés par notre responsable des espaces verts.

Inscription auprès de [marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr) jusqu'au 4 octobre.



#### **NOUVEAUX DIPLOMÉS**

Jeunes diplômés de 2024, un cadeau vous sera offert par Madame la Maire à 10h en mairie. Votre famille est également invitée à ce moment convivial.

**N'oubliez pas de vous inscrire en mairie, avant le 27 septembre** ([marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr)), en transmettant un justificatif de domicile de moins de 3 mois et **une copie du relevé de notes** ou le diplôme concerné. Ceci concerne tous les diplômes de l'enseignement général et professionnel.



#### **MEDAILLÉS DU TRAVAIL**

Médaillés, un cadeau vous sera offert par Madame la Maire à 10h en mairie. Votre famille est également invitée à partager ce moment. Merci de confirmer votre présence **avant le 27 septembre** auprès de [marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr)

## INAUGURATION DES SENTES



A l'automne, Conches inaugurerait les sentes, baptisées par le Conseil Municipal des Jeunes du nom de femmes remarquables et inspirantes. La date et l'heure de

l'inauguration seront communiquées à la rentrée. Nous vous attendons nombreux pour découvrir ou redécouvrir ces chemins ombragés qui font le charme de notre village.



## ETAT-CIVIL

### ***Nous présentons toutes nos condoléances aux familles et aux proches de :***

- M. Jean-Louis DI CICCIO décédé le 30 novembre 2023
- Mme Liliane WURTZ épouse RITTER décédée le 2 décembre 2023
- M. François ROUX décédé le 23 février 2024
- M. Michel PEREZ décédé le 12 mars 2024
- M. Francis LADONSKI décédé le 16 mai 2024



### ***Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :***

- M. Matthieu-Jean LARRABURU & Mme Rifah KOMAYHA le 29 décembre 2023
- M. Stéphane ABRAMOWITCH & Mme Antonina PARFENOVA le 30 décembre 2023
- M. Eric HIMONET & Mme Marie HAMEAU le 18 mai 2024



### ***Bienvenue à :***

- Mahé BOUR LEGRAVRAND né le 12 novembre 2023
- Mathis MARTINHO né le 17 janvier 2024
- Janna DIANGANA née le 28 février 2024
- Ava CORRÉ née le 9 mars 2024
- Zakaria MAZGOUT né le 20 mars 2024
- Alessio MORIN né le 5 avril 2024
- Maël DUVAL né le 14 avril 2024



**Nous n'avons pas reçu d'expression de l'opposition ce mois-ci.**